



Prise de Parole SNES-FSU 58 : rassemblement du 7 juin.

Nous sommes réunis aujourd'hui malgré la neige car le projet d'évolution de la carte des BTS de l'Éducation Nationale ne répond pas aux besoins de notre territoire.

Hors Nevers :

Il existe actuellement trois BTS à Cosne-sur-Loire, à Chateau-Chinon et à Decize. Cette carte supprimerait la moitié des places de ces BTS, et un tiers des BTS, puisque Cosne et Chateau-Chinon perdraient entre 25 et 35% de leur capacité d'accueil et Decize perdrait son unique BTS GPME.

A Nevers :

On compresse les BTS du lycée Jules Renard, et le BTS SAM de Raoul Follereau serait fermé, remplacé par un BTS GPME.

Ces décisions prises sans concertation affaibliraient clairement l'offre de BTS proposée par l'Éducation Nationale dans notre département. Les raisons évoquées sont basées sur des calculs mécaniques qui ne tiennent pas compte des facteurs conjoncturels ou structurels, et sur une volonté idéologique de concentrer et réduire les formations au mépris de la ruralité et en méconnaissance totale des réalités de terrain.

Par exemple, ce projet propose de fermer le BTS GPME de Decize au motif qu'il connaît des difficultés de recrutement. Or ces difficultés sont liées à l'ouverture du même BTS sur Nevers par la CCI et la chambre des métiers. Le Rectorat choisit de ne pas laisser à l'établissement le temps de mettre en œuvre ses projets construits pour compenser cette concurrence.

Dans le même temps, à Raoul Follereau, le projet fermerait le BTS SAM qui recrute pourtant plus que son homologue privé à Nevers. A la place le BTS GPME y serait ouvert malgré les deux BTS GPME déjà en place sur la ville. Quelle cohérence peut-on y voir surtout quand un nouveau BTS SAM fait dans le même temps son apparition à la chambre des métiers pour la rentrée 2026? Ce jeu des chaises musicales concernant les ouvertures et fermetures de BTS sur Nevers n'apporteront aucune plus-value aux formations proposées aux jeunes sur notre territoire. Par contre, la seule conséquence certaine sera d'affaiblir deux établissements publics d'enseignement que sont le lycée Maurice Genevoix de Decize et le lycée Raoul Follereau de Nevers.

Par ailleurs, toutes ces décisions ont été prises sans aucune concertation avec les acteurs locaux. Et à ce jour, le Rectorat semble ne pas vouloir entendre les personnels. En effet, les personnels du lycée de Decize - et la maire de Decize - ont été reçus en audience le 15 décembre dernier et malgré les arguments avancés, le rectorat n'a pas modifié sa décision.

Quant au lycée Raoul Follereau, il ne voit sa demande d'audience honorée que le 22 janvier prochain : une façon de dire aux personnels qu'ils ne seront pas entendus puisque les moyens dans les établissements seront déjà envoyés à cette date...

Plus globalement, ce projet méconnaît le caractère structurant des BTS. En zone rurale, ils sont une solution de proximité pour obtenir un diplôme supérieur pour les jeunes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas quitter leur territoire. Ces BTS permettent aussi d'attirer d'autres jeunes qui, pour partie, s'installeront sur le territoire. Fermer ou réduire sans concertation ces formations nuira à la capacité du territoire à attirer des populations et privera les acteurs économiques de main d'œuvre qualifiée. Ces décisions s'ajouteront à d'autres replis du service public que nous dénonçons depuis des années. Elles confinent à une forme d'abandon des populations par la puissance publique, au privé d'intérêts privés.

Le SNES-FSU appelle le Rectorat et le conseil régional à entendre l'ensemble des acteurs locaux qui sont nombreux à partager ces analyses en annulant les deux décisions de fermeture de BTS et en permettant aux deux BTS touchés par des baisses de capacité de recruter jusqu'aux capacités d'accueil actuelles.